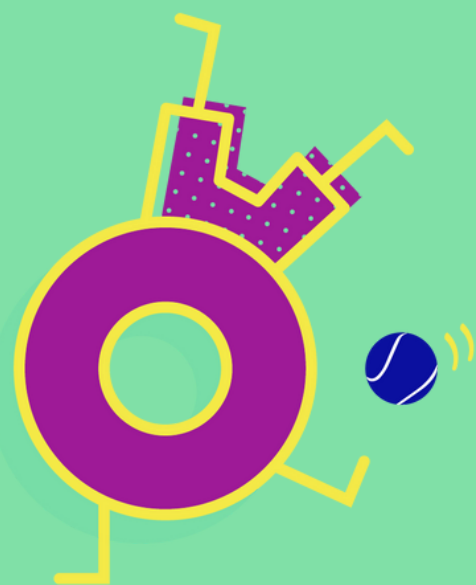
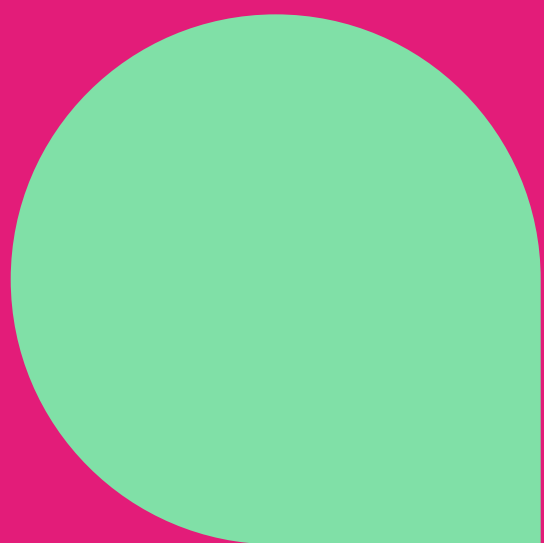


Document aux parents



Volet inscription

Toutes les informations nécessaires pour
le camp de jour!



Carte Accès-Loisirs

La carte Accès-Loisirs est obligatoire et doit être valide à l'inscription.

Assurez-vous que nous ayons votre numéro afin de conserver votre place.

Paiement

Le montant alloué au camp de jour doit être acquitté en totalité pour le 15 juin.

Cependant, un minimum de 250\$ doit être acquitté à l'inscription.

Le paiement pour les sorties doit être fait 8 jours avant la sortie.

Le paiement du service de garde doit être fait dans les 48h suivant la réception de la facture (une facture par semaine)

Inscription

En ligne ou par
téléphone dès le
25 avril 2023

Inscription en ligne

Pour l'inscription en ligne,
assurez-vous d'avoir votre code
d'accès de l'an dernier ou (pour
les nouveaux) d'en créer un.

www.loisirslaprovidence.ca



Prévoir ce dont vous avez besoin

Il est important de se préparer avant les inscriptions. Cela facilite le processus.

Étape 1

Carte Accès-Loisirs valide

Étape 2

Code d'accès Sport-Plus

Étape 3

Inscription en ligne ou par téléphone



Camp de jour

Lors de l'inscription, vous devez choisir les semaines où votre enfant sera présent au camp de jour. Il est donc important de connaître vos vacances.

Sem. 1 : 26 juin

Sem. 2 : 3 juillet

Sem. 3 : 10 juillet

Sem. 4 : 17 juillet

Sem. 5 : 24 juillet

Sem. 6 : 31 juillet

Sem. 7 : 7 août

Sem. 8 : 14 août

Connaître vos vacances

Si vous ne connaissez pas vos vacances, vous devez savoir au minimum le nombre de semaine de fréquentation et nous téléphoner suite à votre inscription.

Les changements de semaines seront autorisés sans frais supplémentaire jusqu'au 15 juin. Par la suite, des frais d'administration peuvent s'appliquer.

Service de garde

Le service de garde du midi est inclus.

Il y a la période du matin (7h à 9h) et du soir (15h30 à 17h30).

Des frais s'appliquent

Camps spécialisés

Nous vous offrons la possibilité d'inscrire vos enfants en sports ou arts. Prenez note qu'un enfant qui a deux codes de vie au courant de l'été devra retourner en camp régulier.

Sports 7 à 10 ans

Votre enfant sera amené à faire du sport durant tout l'été !

Critères d'admissibilité

- Avoir entre 7 et 10 ans
- Pouvoir faire 10 km de vélo de manière soutenue. Un test sera fait durant la première semaine.

Arts 7 à 10 ans

Plusieurs activités créatives seront proposées à votre enfant tout au long de l'été

Critères d'admissibilité

- Avoir entre 7 et 10 ans
- Votre enfant doit être en mesure de rester concentré sur un projet d'une durée d'environ 2 heures.

Tarification

Camp de jour régulier

80 \$ / semaine

Camp de jour spécialisé

95 \$ /semaine

Service de garde

6 \$ / période

12 \$ / jour

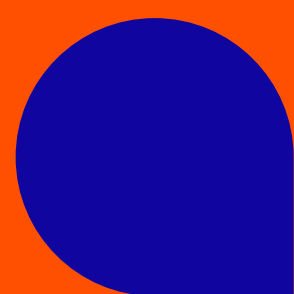
Maximum 48 \$ / semaine

Un rabais de

5 \$ / semaine est offert

sur le camp de jour dès la

3e inscription



Sorties

Vous pouvez dès la première journée des inscriptions effectuer l'inscription aux sorties. Les places sont limitées et une liste d'attente est ouverte.

Sem 1 : Zoo de granby

Mercredi 28 juin. Coût : 35 \$
Inscription avant le 20 juin

Sem 2 : Village d'antan

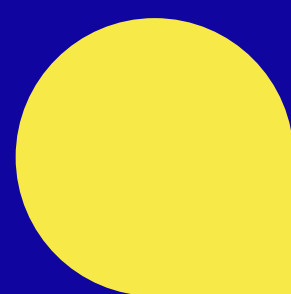
Mercredi 5 juillet. Coût : 35 \$
Inscription avant le 27 juin

Sem 3 : Glissade d'eau

Mercredi 12 juillet. Coût : 35 \$
Inscription avant le 4 juillet

Sem 4 : Plage Yamaska

Mercredi 19 juillet. Coût : 35 \$
Inscription avant le 11 juillet



Sorties (suite)

Sem 5 : Récréofun

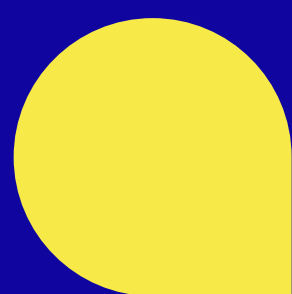
Mercredi 26 juillet. Coût : 35 \$
Inscription avant le 18 juillet

Sem 6 : Expo

Mercredi 2 août. Coût : 25 \$
Inscription avant le 25 juillet.

Sem 7 : Cinéma et St- Hilaire

Mercredi 9 août. Coût : 35 \$
Inscription avant le 1e août



Mode de paiement

Plusieurs modes de paiements vous sont offerts.

**Visa ou
MasterCard**

**Argent
comptant**

**Débit ou
virement
intérac**



Date limite de paiement

Prenez note que le camp de jour doit être payé en totalité avant le 15 juin 2023.

Pour le service de garde, notre équipe vous enverra une facture chaque semaine selon votre utilisation. Vous devez acquitter la facture dans les 48 heures suivant la réception de la facture.

Paiement sur place : Visa, MasterCard, débit ou argent comptant

Paiement par téléphone ou à distance : Virement interac, Visa ou MasterCard

Suite à l'inscription

Nous utiliserons encore cette année le logiciel Planitou. Il s'agit d'un logiciel où vous recevrez des messages de notre part : un rapport quotidien sur vos enfants (appelé journal de bord). Ce logiciel comporte plusieurs autres avantages et fonctionnalités qui vous seront expliqués.

Fiche santé

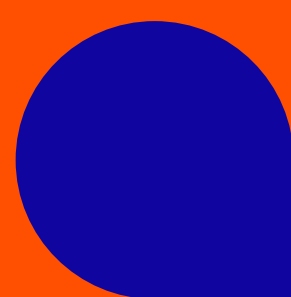
Vous devez vous connecter au logiciel Planitou afin de remplir la fiche santé. Les codes de l'an dernier doivent être utilisés et notre équipe fera parvenir les codes aux nouveaux utilisateurs.

Prenez note qu'il s'agit d'un code par parent que vous soyez en garde partagée ou non.

Annulation de l'inscription

Afin d'assurer le bon déroulement de l'été, notre équipe se réserve le droit d'annuler une inscription sans préavis si l'une des conditions d'inscription ou de paiement n'est pas respectée.

Si vous souhaitez annuler votre inscription, nous vous invitons à consulter notre [politique d'annulation](#).



Conditions à respecter

À l'inscription

- Carte Accès-Loisirs valide à l'inscription.
- Fiche santé à remplir sur Planitou 48h après votre inscription ou avoir reçu votre code d'accès.
- Acceptation de notre code de vie.
- Fournir le numéro d'assurance sociale du ou des payeurs.

Paiement

- Payer la totalité du camp de jour avant le 15 juin.
- Payer les frais liés aux sorties 8 jours avant la date de sortie.
- Payer le service de garde dans les 48h suivant la réception de la facture par courriel, et ce, chaque semaine.

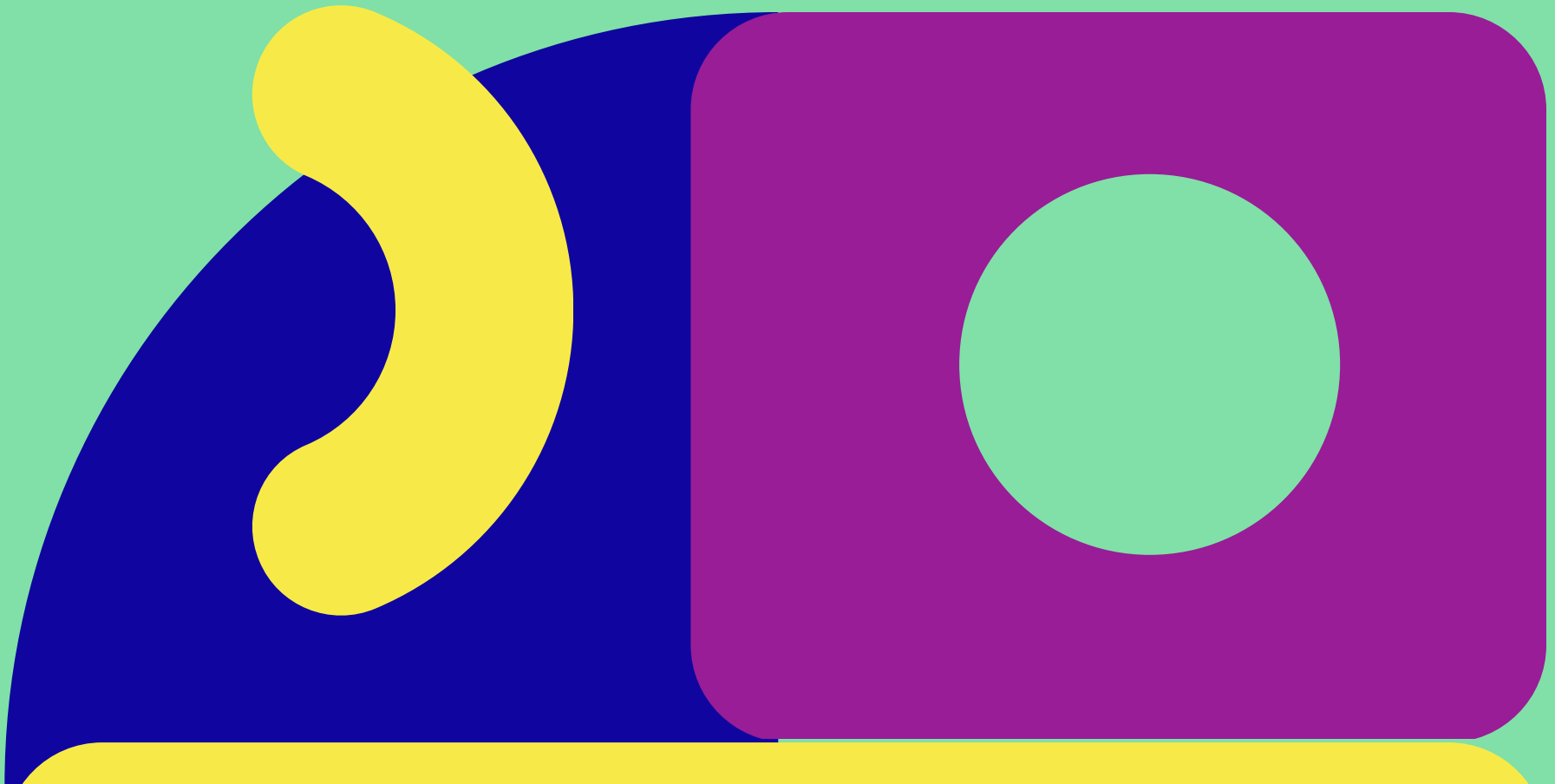
Conditions à respecter

Garde partagée

Pour les enfants en garde partagée, nous invitons les parents à consulter notre politique de paiement et de remboursement et de bien remplir les questions lors de l'inscription. Les numéros d'assurance sociale des deux parents seront demandés.

La gestion des gardes partagées demande de plus en plus de temps à notre équipe. Il se peut que nous vous relançons par courriel à plusieurs reprises afin de bien comprendre la situation.

De plus, s'il y a des documents de cour ou des interdictions de contact, svp communiquer avec Amélie par téléphone au 450 773-7711 et elle vous indiquera les documents à nous faire parvenir.



Contactez-Nous

450 773-7711

coordination@loisirslaprovidence.ca

www.loisirslaprovidence.ca

